

MAIRIE DE SAINT ANDRONY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : **15**

Présents : **14**

Votants : **14**

Pouvoirs : **01**

Date de la convocation : **19 mai 2020**

L'an deux mil vingt, le vingt cinq mai, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Androny dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal RIVEAU.

Présents : M. BÉDIS, M. FORMANTIN, M. BURNET, M. VEYSSIÈRE, M. CARTEAU, M. RIVEAU, Mme FONTANEAU, Mme HOFMAN, Mme RAFFOUX, Mme TAUZIÈDE, Mme GENTIL, M. DOUET, Mme MITRASOUF, M. DEL CERRO

Excusé : M VIELET

Secrétaire de séance : Mme Fontaneau Patricia

Asseseurs : M. DOUET Yann et Mme GENTIL Christelle

COMPTE RENDU

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des élus présents dans ces conditions exceptionnelles.

ORDRE DU JOUR

VOTE SÉANCE À HUIS CLOS (délib.14/2020)

Suite aux circonstances exceptionnelles résultant de l'épidémie de covid-19 et après concertation de tous les élus, il est demandé de se prononcer sur l'organisation de la séance.

À l'unanimité des membres présents, il est décidé que la séance de ce jour se tiendra à huis clos.

ÉLECTION DU MAIRE (délib.15/2020)

Monsieur RIVEAU Pascal, maire sortant, fait l'appel des élus présents et met en place le nouveau conseil municipal. Monsieur DEL CERRO prend la présidence de séance. M. VIELET s'étant excusé de son absence, a donné pouvoir à M. BÉDIS.

Monsieur DEL CERRO invite le Conseil à élire maintenant le Maire.

Monsieur RIVEAU, maire sortant, se porte candidat.

Les résultats sont les suivants : **14** voix **POUR** - 1 bulletin BLANC

Monsieur Pascal RIVEAU est élu MAIRE.

DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS (délib. 16/2020)

Monsieur le maire demande aux élus de se prononcer sur le nombre d'adjoints en fonction pour ce nouveau mandat, sachant que jusqu'à maintenant il était porté à 3.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité **15** voix **POUR**, pour que la création du nombre de postes d'adjoints se porte à 3.

ÉLECTION DES ADJOINTS (délib. 17/2020)

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il souhaiterait être épaulé par Mme FONTANEAU, Mr BÉDIS et Mme MITRASOUF en tant qu'adjoints. Il invite maintenant les élus à prendre part à l'élection de chaque adjoint.

POSTE DE 1ER ADJOINT

Appel à candidature du poste de 1er adjoint : Madame FONTANEAU se présente, seule. Elle obtient **15 voix**.

Mme FONTANEAU est élue, à l'unanimité, 1ère Adjointe.

POSTE DE 2ÈME ADJOINT

Appel à candidature du poste de 2ème adjoint : Monsieur BÉDIS se présente, seul. Il obtient **15 voix**.

Mr BÉDIS est élu, à l'unanimité, 2ème Adjoint.

POSTE DE 3ÈME ADJOINT

Appel à candidature du poste de 3ème adjoint : Madame MITRASOUF se présente suivi de Monsieur DOUET. Les résultats se décomposent ainsi : Madame MITRASOUF obtient **10 voix**, Monsieur DOUET obtient **5 voix**.
Madame MITRASOUF est élue à la majorité absolue, 3ème Adjointe.

CHARTRE ÉLU LOCAL

La loi 2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice du mandats des élus locaux a introduit l'obligation par le Maire de lire et de distribuer la charte de l'élu local lors de la première réunion de l'organe délibérant. Monsieur RIVEAU se charge de cette action.

QUESTIONS DIVERSES

Le prochain Conseil Municipal est programmé au mardi 09 juin.

Séance levée à 20h00